MARSEILLE SAUVÉE
OU
Les trois Journées à jamais mémorables.

Extrait du Courier de Marseille, N.° 4.

MESSIEURS Espariat, Maire de la ville d'Aix, l'Abbé de Quinson, Député de la ville d'Arles, Commissaire du Roi pour le Département de nos contrées, se trouvoient depuis quelques jours en cette Ville. Nos braves & fideles Gardes-Nationales crurent devoir leur donner une Fête analogue aux sentimens dont ils sont animés. Mardi, 27 du courant, la promenade des Allées de Meilhan fut décorée d'un pavillon triomphal en feuillages, surmonté du drapeau national, sur lequel on lisoit en lettres d'or: *la Liberté ou la Mort*, & au revers: *la Nation, la Loi & le Roi*; le frontispice portoit cette inscription: *Réunion Patriotique*; le pourtour des Allées étoit garni de tables. MM. les Gardes Nationales, après s'être assemblés à la Plaine Saint-Michel, se rendirent aux Allées avec la musique du Régiment d'Ernest, Suisse, drapeaux déployés; une Compagnie de la ville d'Allauch vint les joindre. On dressa sur le milieu des Allées

des faiſſeaux d'armes. MM. les Maire & Officiers-Municipaux, MM. les Maires d'Aix & d'Allauch, M. l'Abbé de Quinſon, accompagné de pluſieurs de MM. les Gardes-Nationales d'Aix, ſe rendirent ſous le pavillon, précédés de la muſique des Gardes-Nationales. Un des Notables portoit devant eux, au bout d'une pique, le bonnet, ſymbôle de la liberté. On leur ſervit un repas ſplendide, & les divers Bataillons de nos Diſtricts ſe placerent aux diverſes tables qui leur étoient deſtinées. Rien de ſi gai, de ſi cordial que ce repas; la ſatisfaction étoit peinte ſur tous les viſages. Un Peuple immenſe répandu au-tour des Allées, placé aux fenêtres des maiſons, ſur les terraſſes & les toits, les innombrables aigrettes qui flottoient ſur la tête de nos Gardes-Nationaux, formoient un ſpectacle auſſi impoſant que varié. Les ſantés de la Nation, du Roi, de M. le Comte de Mirabeau, des Gardes-Nationales de l'Empire Français, furent portées aux ſalves de boîtes, au bruit des canons de nos Diſtricts, & aux acclamations & applaudiſſemens de tous les Citoyens. A chaque ſanté, tous les chapeaux étoient élevés au bout des épées. Après le repas, les Gardes-Nationales exécuterent diverſes farandoules, eſpece de branle conſacré en Provence parmi les genres de démonſtrations de joie dans

les Fêtes célébrées pour le bonheur public. Toute la nuit s'est passée en danses au son des instrumens militaires, & a terminé, sans aucun accident, ce superbe jour.

Cependant notre joie n'étoit pas sans mélange; Caraman, cet auteur de tous nos maux, ce méprisable agent du despotisme, avoit jetté la division parmi tous les Citoyens. Quoiqu'il ne fût plus dans nos murs, il y avoit laissé des hommes dignes de le remplacer. La Ville étoit menacée par le Canon de trois Forts; les dispositions hostiles que l'on faisoit dans ses Forts nous étoient connues; quelques Militaires s'exhaloient assez ouvertement en propos peu mesurés; en un mot nous avions à craindre de voir notre malheureuse Ville réduite en cendres, ou plongée sans retour dans les fers qu'elle avoit à peine secoué : ces craintes nous affectoient encore pour le reste du Royaume. La position géographique de Marseille pouvoit servir merveilleusement les projets d'une contre-révolution, nos murs pouvoient être inondés de Soldats étrangers venus par mer, pour s'introduire par notre port dans l'intérieur du Royaume. Notre Assemblée patriotique, composée de plus de 4000 Citoyens, avoit souvent retenti de ces mots *delenda est Carthago.*

D 2

L'entreprise étoit périlleuse, & nous ne voyons d'autre alternative que celle de la mort ou de l'esclavage. Nous sentions cependant que s'il nous étoit possible de nous emparer du Fort de notre Dame-de-la-Garde qui domine les deux autres, ceux-ci ne tiendroient pas long-temps ; mais ce Fort gardé par peu de Soldats est tellement fortifié par la nature, qu'une surprise seule pouvoit nous en assurer la conquête.

Quarante-huit de nos braves Gardes-Nationaux forment le projet de l'enlever. Dans la nuit du 29 au 30 ils s'avancent en silence jusqu'au pieds des murs, se cachent dans l'angle que forme un des rochers, & là ils attendent tranquillement le point du jour. Vers les trois heures & demie du matin trois d'entr'eux se détachent ; le sieur Renaud, Sculpteur célebre que nous avons le bonheur de posséder, s'approche de la Sentinelle, qui ne se défioit pas d'un homme sans armes ; camarade, lui dit-il, touchez moi dans la main ; alors la lui serrant avec force, il lui présente un pistolet, lui ordonne de garder le silence ; les autres font le signal convenu, aussi-tôt la Troupe s'élance comme un éclair, entre dans le Fort, sans donner le tems à la Garde de e mettre en défense. Les Volontaires Nationa

dont les poftes & les manœuvres étoient convenus dès la veille, exécutent leurs ordres avec une promptitude incroyable. Les uns défarment la Garde, les autres s'emparent des paffages, d'autres relevent le pont levis ; un d'entr'eux, le fieur Javel, Capitaine du dix-feptieme Bataillon, voit paroître l'Officier qui commandoit le renfort de la Garnifon ; il le couche en joue & le fait fon prifonnier : cet Officier furpris lui demande combien ils étoient, *deux mille* répond Javel. Cette réponfe décide l'Officier à fe rendre ; il étoit bien éloigné de penfer que 46 hommes attaquoient une garnifon d'environ 50 Soldats, fort de leurs remparts.

Après avoir défarmé les Soldats, nos braves Volontaires les embrafferent, & arborerent fur le Donjon l'étendart de la Nation. L'époufe du fieur Brard, un des 48 Volontaires, ayant paffé la nuit a fa fenêtre, apperçut ce fignal convenu ; elle inftruifit fur le champ M. le Maire de ce qui venoit de fe paffer. M. le Maire fit tout de fuite affembler chez lui le corps Municipal, qui délibera d'envoyer trois de fes membres au Fort de Notre-Dame de la Garde, pour veiller à la fûreté publique, & faire l'inventaire de tout ce qui s'y trouvoit. MM. Lieutaud, Blanc-Gili, Officiers,

Municipaux, & Brémond-Julien, Substitut du Procureur de la Commune, membres de la députation, se rendirent au Fort vers les dix heures du matin; ils y reçurent un accueil obligeant de la part du sieur d'Ansossi, Commandant, & de l'Officier qui commandoit le détachement de Vexin; là ils déclarerent tant à l'Officier qu'aux Soldats, qu'il leur étoit loisible de se retirer; & s'occuperent à reconnoître & inventorier tous les effets & munitions de guerre renfermés dans les logemens & magasins de ce Fort. Le procès-verbal en fut dressé, & signé par tous ceux qui étoient présens.

Pendant que ceci se passoit, la Ville jouissoit de la plus parfaite tranquillité. Mais elle fut bientôt interrompue par les grands mouvemens qu'on apperçut dans la Citadelle Saint-Nicolas & le Fort Saint-Jean. Le peuple voit charger & braquer les Canons sur la Ville; des transfuges du Fort rapportent des détails inquiétans; les ponts sont levés; les barrieres fermées, & l'on ne peut plus douter des intentions hostiles dont on recevoit des avis depuis le matin.

Cette certitude allarme le peuple: il se porte en foule à la Maison-Commune, demande un Conseil général & la garde des Forts. Dans un

inſtant, l'ordre eſt donné à tous les Diſtricts de prendre les armes; des patrouilles nombreuſes ſont répandues dans la ville; on place des piquets aux avenues & aux portes des Forts. La Municipalité requiert M. de Laroque, Commandant à la Citadelle, d'y recevoir la Garde-Nationale, pour veiller, de concert avec la Troupe réglée, à la ſûreté de tous ſes poſtes. Le Commandant répond qu'il doit prendre les ordres de M. de Miran. Itérative requiſition à M. de la Roque, par laquelle on lui expoſe que le Peuple deſirant cette garde pour ſa propre ſûreté, la Garde-Nationale ſeroit elle-même expoſée, ſi elle s'oppoſoit à l'effervescence générale que cauſeroit un ſecond refus, & la Municipalité rendoit M. de Laroque reſponſable des événemens que pourroit occaſionner le moindre délai. M. Marion, Major de la Citadelle, vint à la Maiſon-Commune, accompagné d'un Officier de Vexin; il déclara que le Commandant ne pouvoit rien faire que d'après les ordres de M. de Miran, & demanda un paſſeport & un permis de poſte pour l'Officier qui l'accompagnoit, & qui étoit chargé d'aller chercher ſes ordres.

Le Conſeil général s'aſſemble à l'inſtant, délibere de ſe tranſporter en Corps à la Citadelle.

M. le Maire, à la tête du Conseil, fait une troisieme requisition verbale à M. de Laroque de recevoir dans les Forts la Garde-Nationale : on demande huit jours; mais il auroit été trop impolitique d'accorder une heure. Les Officiers Municipaux insistent, & l'on dresse enfin une espece de capitulation, par laquelle il est convenu que la Garde-Nationale doublera tous les postes de la Citadelle, & fera le service avec les troupes de ligne, &c. &c.

Pendant tous ces pourparlers, qui durerent plusieurs heures, le bruit de la prise du Fort de N. D. de la Garde & des préparatifs hostiles des deux autres, se répandit dans tous les environs de Marseille. Vingt mille paysans armés, se réunissent à divers postes pour garder tous les chemins à deux lieues à la ronde; les plus près de la Ville s'y rendent au nombre de 3000 hommes bien armés & enrégimentés: nous ne devons pas oublier nos bons freres d'Allauch, toute leur troupe descendit pour se réunir à notre Garde-Nationale. Le 17me Bataillon fut occuper le pont d'Arenc, & fit monter des canons de la batterie maritime, pour s'opposer à toute incursion du côté de la Ville.

D'un autre côté, on dressoit diverses batteries

de gros canons, qui auroient battu les Forts ſur plusieurs points d'attaque en cas d'hoſtillté de leur part. Les diſtricts s'étoient avancés tambours battant, s drapeaux déployés, par la deſcente de St. Victor, & s'étoient rangés en bataille ſous le grand mur des fabriques.

Tous ces préparatifs devinrent inutiles; la paix fut cimentée par la ſignature du concordat entre la Municipalité & le Commandant de la Citadelle. Les portes furent ouvertes, & les Troupes Nationales défilerent dans le Fort devant la Municipalité & le Commandant, au nombre d'environ 15000 hommes; ils monterent au donjon ſur lequel fut arboré le Drapeau de la Nation. Les Soldats & pluſieurs Officiers de Vexin crierent: *Vive la Nation*, & promirent fraternité & fidélité aux Citoyens. Ce moment fut un des plus beaux triomphes de la Conſtitution.

M. le Maire donna ordre à la Troupe Nationale de ſe retirer, & de ne laiſſer que cent hommes de garde à la Citadelle. Auſſi-tôt les troupes marcherent en bon ordre & accompagnerent la Municipalité au Fort St. Jean. Les pourparlers furent très-longs, & les Citoyens commençoient à éprouver quelques craintes ſur la Municipalité; mais on vint enfin leur annoncer que M. Calvet,

Commandant du Fort Saint-Jean, avoit ſigné un concordat. Comme il étoit fort tard, il fut convenu qu'il n'entreroit dans le Fort que les piquets néceſſaires à la garde. Cette clauſe parut ſatisfaire le Peuple, mais il ne fut pas entiérement raſſuré ſur les intentions hoſtiles qui avoient été ouvertement démontrées le matin : il exigea que la Garde-Nationale formât de nombreuſes patrouilles pendant la nuit, & que les batteries de gros canons qu'on avoit dreſſées dans un lieu maſqué, fuſſent prêtes à jouer en cas d'événement. Ces craintes n'étoient pas ſans fondement; le Major du Bauſſet & d'autres Officiers, s'étoient permis des propos menaçants contre les Citoyens qui augmentoient la garde du Fort. Un d'entre eux avoit lâché hautement ces mots : NOUS AURONS NOTRE TOUR. La Garniſon étoit au-moins quadruple du renfort de Gardes-Nationaux; l'on connoiſſoit depuis long-temps les opinions & l'eſprit de vengeance qui dominoient dans ce Fort; tout étoit réuni pour allarmer les Citoyens ſur le ſort de leurs freres, qui paſſoient la nuit dans ce lieu reconnu pour le foyer le plus ardent de l'ariſtocratie. La conduite du Major Beauſſet & le terrible événement qui en a ſuſpendu les effets, prouvent que les craintes du peuple étoient trop bien fondées.

Le lendemain Samedi premier Mai, la Municipalité reçut le billet ſuivant :

« Venant d'apprendre, avec la plus douloureuſe » ſurpriſe, que la Garde-Nationale de Marſeille » s'eſt emparée du Fort Notre-Dame de la Garde, » je requiers, au nom du Roi, la Municipalité » de Marſeille de faire rendre cette place aux » Troupes de Sa Majeſté, & de prévenir toute » entrepriſe contre les autres Forts, juſqu'à ce » que les intentions de l'Aſſemblée Nationale & » du Roi aient déterminé à qui la garde doit » être confiée, rendant la Municipalité reſpon- » ſable de tous les événemens qui pourroient » réſulter de la juſte défenſe qu'on oppoſeroit à » toute attaque qui pourroit être faite avant la » réception des ordres qui doivent également » preſcrire ſes devoirs & les miens.

A Aix le 30 avril 1790.

MIRAN.

Cet inſolent QUI, QUI, QU'ON, QUI, du pouvoir arbitraire arrivoit, comme on a vu, fort à propos. Un Officier-Municipal opina de le renvoyer avec ces mots au bas : *nous n'avons des ordres à recevoir que de la Nation & du Roi.* Un autre trancha toute difficulté en déchirant le poulet, & diſant qu'il n'y avoit lieu à délibérer ; ſon avis prévalut unanimement. Ah ! pauvre Miran !

Hélas ! voilà le cas qu'on fait de tes exploits. Ce n'est plus le temps d'embrouiller les affaires, par tous ces petits moyens épistolaires ; les Marseillais ont bien fait du chemin en peu de jours : suivons-les dans leur course rapide, & nous verrons de grandes choses.

Le Conseil du même jour ayant égard aux réclamations des Citoyens, qui depuis trois mois n'ont cessé de demander des armes, délibéra de députer des Officiers-Municipaux aux deux Forts pour demander les fusils qui y étoient renfermés ; cette députation eut lieu le lendemain Dimanche 2 Mai. M. Laroque, Commandant de la Citadelle, fit ouvrir les magasins : à la premiere requisition qui lui fut faite par MM. Lieutaud & Pascal, Officiers-Municipaux, & Granet, Notable, tous les trois très-connus & estimés de ce Commandant, comme de tous leurs Concitoyens. Aussi-tôt on fit transporter à la Maison-Commune environ 3000 fusils qui s'y trouverent en bon état & tous neufs.

La députation du Fort Saint-Jean, composée de MM. Chompré & Blanc-Gilli, Officiers-Municipaux, Brémond-Julien, Substitut, & Mossy, Notable, ne fut pas accueillie aussi cordialement. M. Calvet, Commandant, se comporta bien avec ces Messieurs ; mais le Major Bausset & quelques Officiers de Vexin témoignerent indécemment l'humeur que

ſeur cauſoit cette demande. Le major s'emporta, en propos injurieux & menaçants, il donna des ordres pour faire lever le pont, & ſans la Garde-Nationale & les braves Soldats de Vexin, cet homme méchant par caractère & cruel par réflexion auroit ſans doute conſommé le projet affreux qu'il avoit formé depuis le vendredi de faire périr tout ce qui étoit dans le Fort. La Garde du pont non-ſeulement n'obéit point a cet ordre, mais encore appella à ſon ſecours la Garde-Nationale qui étoit dehors la barriere. Un Peuple immenſe étoit raſſemblé ſur la Place de St-Jean; au bruit du danger qui menaçoit nos Municipaux & notre Garde-Nationale, il ſe jetta dans le Fort; la fureur s'étoit emparée de tous les eſprits. On avertit qu'une mêche étoit allumée : on la découvre; elle eſt coupée. On décharge une piece braquée ſur l'enfilade du Port. On trouve dans ſa charge ſix cents balles de plomb, un gros faiſſeau de mitraille & un boulet de vingt-quatre livres. On demande à grand cris le Major Beauſſet; il étoit dans ſon logement; il ordonnoit durement à ſon Domeſtique de commander de ſa part qu'on chaſſât toute cette canaille : on étoit inſtruit qu'il avoit en vain ordonné aux Soldats de tirer ſur le Peuple. Le Domeſtique héſite, lui repréſente le danger auquel il s'expoſoit; mais il perſiſte avec des imprécations horribles, & ſuit le Domeſtique à la cour. Auſſi-tôt le Peuple demande à grand cris qu'il ſoit chaſſé du Fort; la Garde Nationale l'environne pour le ſouſtraire à ſa fureur; il la maltraite; on le ſaiſit, & on le tranſportoit à la Maiſon-Commune : mais à peine eſt-il arrivé à la barriere, qu'il ſe débat, s'échappe d'entre les mains de la Garde, & ſemble défier tout le Peuple indigné & furieux. On vient à lui;

il s'enfuit dans la boutique d'un Perruquier ; la garde y court pour le ſauver encore : mais la fureur du Peuple eſt au comble ; il crie que la garde veut le trahir, en laiſſant échapper celui-ci comme d'Ambert ; il force la garde, arrache le malheureux Beauſſet de ce dernier aſyle, l'aſſomme & le traîne dans la boue ; ſa tête eſt coupée, miſe au bout d'une pique, & portée en triomphe dans la Ville. Voilà les funeſtes effets d'une lâche condeſcendance dans les Jugemens des Tribunaux de Juſtice : le Peuple ſe venge lui-même, quand il perd l'eſpoir d'être vengé par les Lois.

L'infortuné Comte de Beauſſet, Officier-Municipal, venoit en ce moment au Fort pour y rétablir le calme par ſa ſeule préſence, bien éloigné de penſer au ſort affreux de ſon parent ; mais à peine a-t-il fait cent pas, qu'il eſt entraîné par tous ceux qui l'environnoient, & porté dans la maiſon de M. Lejourdan, où il apprit le motif de la violence qu'on lui faiſoit. Qu'on ſe repréſente la ſituation de cette ame ſenſible, lorſqu'il ſut qu'à vingt pas de lui on portoit la tête défigurée de ſon malheureux parent ! & qu'un moment plutôt ſa préſence eût empêché cette fin déſaſtreuſe.

Le calme fut rétabli dans le Fort dès l'inſtant que la cauſe du déſordre eut ceſſé. Les Soldats de Vexin embraſſerent tous nos Concitoyens ; & comme s'ils étoient eux-mêmes délivrés pour la premiere fois du plus dur eſclavage, ils ſe mêlerent parmi les Citoyens, & laiſſerent éclater des mouvemens de joie.

Cependant l'affreux ſpectacle d'une tête ſanglante promenée au bout d'une pique, ſe montroit pour la premiere fois dans nos murs ; quelques piquets de Garde-Nationale environnerent les furieux qui

la portoient, & laissant prudemment exhaler le moment d'effervescence, ils conduisirent cette troupe jusqu'à l'ancien Cimétiere de Saint-Martin, où elle enterra cette tête; & se sépara en divers pelottons, qui se dissiperent entiérement en moins d'une heure de temps. Pendant ce temps là, on enterra le corps au Cimétiere de Saint-Laurent, qui est auprès du Fort Saint Jean, & toute cette partie de la Ville rentra dans le calme le plus parfait.

Il n'en étoit pas de même du côté de Rive-Neuve; une foule de Peuple avoit suivi les renforts de la Garde-Nationale, qui se portoient à la Citadelle pour assurer le transport des armes. Elle y entra avec la garde, & il auroit été très-imprudent de l'empêcher. M. Lieutaud, Officier-Municipal, fit d'abord placer une garde nombreuse à la porte du Commandant, & ensuite prenant M. Laroque par la main, il le conduisit vers le Peuple, auquel il demanda le respect pour ce vieux Militaire. Celui-ci prit l'aigrette en plume du Chef du 17me. Bataillon, & la mit dans son chapeau; alors les cris de vive la Nation, vive M. Laroque, furent répétés plusieurs fois par les Soldats de Vexin, la Garde-Nationale & le Peuple. On demanda que le nom de Caraman fût enlevé du pavillon neuf, aussi tôt le Commandant donna ordre d'enlever tout le cartouche qui le contenoit. On demanda l'élargissement de tous les Soldats prisonniers; il fut accordé sur le champ: alors la foule les emmena dans la Ville, & le Fort demeura parfaitement tranquille. Dans la nuit du Samedi au Dimanche, M. Montagni, Major du Régiment de Vexin, partit, en jurant qu'avant deux mois ce Régiment n'existeroit plus; plusieurs Officiers

du même Régiment, ont fait route la même nuit. Le lundi les Soldats du régiment de Vexin se répandoient dans la Ville, ils furent fêtés par les Citoyens, & passérent toute la journée à danser & à boire, ayant en tête la musique du régiment. Les Officiers-Municipaux craignant que cette joie bruyante ne causât quelques troubles dans la Ville, prierent les Citoyens de ramener les Soldats à leur quartier; aussi-tôt ils furent conduit à l'assemblée Patriotique, & là M. Brémond-Julien monta à la Tribune, leur prononça nn discours dont l'éloquence persuasive produisit le plus grand effet. Un Officier du régiment étoit présent; c'est un Jeune Lieutenant auquel le patriotisme avoit valu l'honneur de la prison. Les soldats jurent d'obéir, mais ils dénoncent plusieurs de leurs chefs comme ennemis de la révolution; ils nomment pour leur Colonel le jeune Lieutenant, lui jurent la plus inviolable fidélité, & retournent dans les Forts accompagnés par les membres de l'Assemblée patriotique. Le discours de M. Bremond & l'effet dont il fut suivi, sont le chef d'œuvre du patriotisme & de la saine politique. Ces changements incroyables & si nécessaires dans notre Ville, pour y assurer la constitution d'une maniere imperturbable, ont été le travail de trois jours. Marseille avoit commencé, elle vient d'achever son ouvrage, en dépit de toutes les manœuvres de l'aristocratie. Notre ami Demoulins avoit raison de dire que NOUS SAURIONS NOUS PROCURER DES ARMES.

De l'Imprimerie de F. BREBION, Imprimeur du Roi
& de la Ville, près la Loge.